



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : lundi 16 septembre 2019

Polder de Brest : Ailes Marines a sélectionné la société Navantia pour la fabrication des fondations du parc éolien en mer de Saint-Brieuc

Brest - le 16 septembre 2019 – Ailes Marines, en charge du développement, de la construction, de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc, a sélectionné la société espagnole Navantia pour la fabrication des 62 fondations des éoliennes en mer qui équiperont le parc.

La technologie des fondations retenue par Ailes Marines est de type jacket trois pieds. Il s'agit de structures sous forme d'un treillis métallique en acier pesant **jusqu'à 1 175 tonnes**, pour une hauteur pouvant atteindre 74 mètres, fixées sur le fond marin par des pieux.

Les **composants** de la fondation seront assemblés sur le polder de Brest par la société Navantia sur un **espace dédié de 11 hectares** situé au nord du site. L'assemblage complet aura lieu en Espagne et le port de Brest sera à nouveau mobilisé pour une **surface de stockage temporaire** avant envoi des fondations sur le site.

Ainsi, le polder et son **quai « colis lourds »**, ainsi que les autres quais du port, serviront à la réception, la préfabrication, la logistique et au transport des composants.

Ce chantier en plein air, organisé à l'horizontale, mobilisera **entre 2021 et 2023**, un minimum de **250 emplois** équivalent temps plein **sur 2 ans**. Parmi les métiers visés : soudeurs, oxycoupeurs, opérateurs de manutention, échafaudeurs, superviseurs qualité, entre autres.



La Région Bretagne et le port de Brest contribuent ainsi au développement de la nouvelle filière industrielle que représentent les énergies marines.

“Dix ans ; c’est le temps qu’il aura fallu pour que ce projet éolien offshore se concrétise sur le plan industriel. Pour ce faire, la Région Bretagne a anticipé les besoins d’Ailes Marines et réalisé un terminal « énergies marines » à la mesure des attentes du secteur. Elle est heureuse aujourd’hui d’accueillir Navantia, qui dispose d’une forte expérience du sujet. Ce projet est une étape fondatrice dans l’émergence de la filière énergies marines en Bretagne. Une première étape qui permettra de positionner le port de Brest comme point d’ancrage de la filière sur la façade atlantique, et sans doute au-delà. Cette étape est aussi le début d’une nouvelle histoire énergétique et industrielle de la Bretagne, pour laquelle le relais sera pris par l’éolien offshore flottant qui devrait rejoindre nos côtes au plus vite,” a rappelé **Loïg Chesnais- Girard**, Président de la Région Bretagne.

“Le choix de la société Navantia pour la réalisation des fondations jacket sur le polder de Brest concrétise les engagements industriels annoncés par Ailes Marines pour la réalisation du parc éolien en mer de Saint-Brieuc. Avec celle des éoliennes, qui seront fabriquées sur le port du Havre, il s’agit de la deuxième implantation industrielle majeure lancée grâce au projet de Saint-Brieuc. Nous sommes fiers que Navantia soit le premier occupant du polder du port de Brest et apporte un minimum de 250 emplois à la Bretagne”, se félicite **Jonathan Cole**, Président d’Ailes Marines et Directeur Iberdrola Eolien Offshore Monde.

La présidente de Navantia, **Susana de Sarria** souligne que *« Navantia et Windar s’engagent dans cet important projet, en apportant leur expérience et savoir-faire dans le domaine des énergies marines renouvelables, notamment en apportant son soutien à Ailes marines et la région Bretagne dans leur volonté de positionner le port de Brest comme acteur majeur des énergies renouvelables en Europe. Susana de Sarria s’engage “ à une totale collaboration avec les industries locales pour le développement de nouvelles activités et emplois afin de contribuer au futur de la région Bretagne ».*



À propos d'Ailes Marines :

Lauréate en avril 2012 d'un appel à projets national avec le projet de parc éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc, AILES MARINES est en charge du développement, de la construction, de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer. Il s'agit d'une société par action simplifiée (SAS), détenue respectivement à 70% et 30% par IBERDROLA et AVEL VOR. AVEL VOR associe, quant à elle, RES et le groupe CAISSE DES DÉPÔTS.

Les chiffres-clés du projet éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc :

- 75 km² de superficie
- 62 éoliennes Siemens-Gamesa de 8 MW
- 496 MW de puissance installée
- 1 820 GWh/an de production, soit la consommation annuelle en électricité de 835 000 hab. (chauffage compris)

Site internet du projet : www.eolienoffshoresaintbrieuc.com

À propos de Navantia :

L'entreprise publique espagnole est spécialisée dans le domaine de la construction navale de grand tonnage. Le groupe se classe au cinquième rang des constructeurs de navires en Europe et au neuvième rang mondial. Navantia dispose d'une expérience dans le design et la construction de structure offshore en acier et possède les installations industrielles et logistiques nécessaires pour fabriquer, assembler et charger des structures autant fixes que flottantes. Ces dernières années, Navantia a fabriqué et fourni 71 fondations jackets pour les parcs éoliens d'Iberdrola de Wikinger, en Allemagne, d'East Anglia One, au Royaume-Uni, et 4 fondations jackets pour le parc éolien de Siemens, Nissum Bredning, au Danemark. Navantia a également réalisé 5 fondations flottantes SPAR pour le parc éolien de Statoil, Hywind, au Royaume-Uni, ainsi qu'une fondation flottante pour EDF.

Site internet de la société: www.navantia.es

À propos de la Région Bretagne et du port de Brest :

Propriétaire du port, la Région Bretagne y conduit depuis 2017 un important projet d'aménagement afin d'y accroître, d'une part, le trafic maritime et d'y développer, d'autre part, un terminal industriel dédié principalement à la filière énergies marines. Sur la période 2017-2022, le montant des investissements s'élève à 220 M€, financés majoritairement par la Région mais aussi par l'Europe (fonds FEDER), Brest Métropole, le Département du Finistère et la CCI. Depuis deux ans, les travaux de terrassement ont permis de consolider et viabiliser l'actuel polder de 40 ha pour y accueillir des entreprises. Parallèlement, s'est engagée la construction d'un quai EMR de 400 m de long et d'une digue de 900 m. Ces infrastructures se sont rejointes pour former un nouveau casier de 14 ha qui, une fois remblayé, étendra le polder sur une superficie totale utilisable de 54 ha à horizon 2024.

Site internet : www.bretagne.bzh ou <https://portbrest.bretagne.bzh>



Ailes Marines

Contacts presse : Ailes marines

Jean Christophe
Labastugue
Dirigeant

+ 33 (0) 6 03 45 11 37
17 rue Baron • 75017 Paris
contact@symorg.com
www.symorg.com
🐦 @AgenceSymorg



Relations presse & Communication

Région Bretagne

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | 🐦@bretagne_presse



Ailes Marines